

Conférence de presse de rentrée 2022-2023

Collège Parc de Villeroy, Mennecy Mercredi 31 août 2022

I. Le Département agit pour de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens

1. Collèges : construire pour mieux accueillir

L'Essonne connaît une croissance démographique importante avec plus de 5 000 collégiens supplémentaires entre 2015 et 2021. Plus de 74 000 élèves ont ainsi fait leur rentrée en Essonne en 2021. Modification des secteurs de recrutement des collèges, transformation d'espaces, mise en place de bâtiments modulaires : toutes les solutions sont recherchées pouradapter les établissements à cette augmentation de la population scolaire. Le Département aégalement décidé la construction de nouveaux collèges à Massy, Gif-sur-Yvette, Wissous et Fleury-Mérogis.

• Quatre nouveaux collèges à venir

Première pierre à Massy. En Essonne, le Département gère et entretient déjà 100 collèges au quotidien. Pour faire face à l'évolution démographique, il a décidé de construire de nouveaux collèges. La première pierre du 101e sera ainsi posée en janvier 2023 à Massy dans le nouveau quartier Vilgénis pour une ouverture en 2024. D'une capacité de 800 élèves, il comprendra : un pôle d'accueil, un pôle de vie du collège, un pôle administratif, un pôle enseignement (dont des salles scientifiques, arts), un pôle restauration, un pôle logement de fonction, un pôle maintenance ainsi qu'un pôle partagé pouvant être ouvert aux tiers hors horaire d'ouverture du collège et, en extérieur, une cour de récréation, un préau et un pôle nature (potager, mare pédagogique, etc.). Des bâtiments existants sur le site vont être démolis et d'autres conservés, notamment l'auditorium.

Budget: 30 millions d'euros (toutes dépenses confondues-TDC)

Trois collèges à venir. En 2025, les nouveaux de collèges de Wissous, Fleury-Mérogis et Gif-sur-Yvette accueilleront les élèves dès septembre.

➡ Collège de Wissous: d'une capacité de 800 élèves accueillant des pôles fonctionnels avec une ambition végétale et environnementale forte. Une Unité Centrale de Production (UCP) pour 5000/repas jours est également prévue. Ce collège disposera d'un pôle partagé composé notamment d'une salle polyvalente accessible aux tiers. Une salle spécifique (studio d'enregistrement radio), définie en concertation avec la ville, sera mise à disposition des élèves.

Budget prévisionnel : 42 millions d'euros TDC.

□ Collège de Gif-sur-Yvette : d'une capacité de 600 élèves (extensible à 800), situé sur le plateau de Saclay, avec une dimension internationale (deux sections internationales). Le programme de construction intègre également une mesure conservatoire pour la création ultérieure d'un internat de 50 places (50% filles, 50% garçons), notamment pour accueillir les élèves des deux sections internationales et d'encadrants en lien avec ces sections. Ce collège disposera des mêmes ambitions environnementales et pôles que les collèges de Massy et Wissous.

Budget prévisionnel : 42,8 millions d'euros TDC.

□ Collège de Fleury-Mérogis : d'une capacité de 800 élèves, cet établissement disposera des mêmes ambitions environnementales et pôles. Des espaces permettant d'accueillir une SEGPA, pleinement intégrée au collège, sont programmés. Définie en concertation avec la ville, une salle spécifique (studio d'enregistrement vidéo) sera mise à disposition des élèves.

Budget prévisionnel : 34,24 millions d'euros TDC.

De plus, ces trois collèges offriront des espaces modulables et favorisant l'inclusion (classe ULIS et Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). Enfin, ils seront engagés dans une démarche de performance technique et environnementale exigeante, garantie par différentes certifications.

Marché global de performance énergétique : trois collèges rénovés

La signature d'un marché public global de performance de 30 millions d'euros en janvier 2020 a donné le coup d'envoi du projet de rénovation énergétique de six bâtiments départementaux, parmi lesquels trois collèges: Les Sablons de Viry-Châtillon, Le Village d'Evry-Courcouronnes et Parc de Villeroy de Mennecy. Les travaux portent sur la rénovation de l'enveloppe des bâtiments, la réfection de l'isolation, le chauffage et sa régulation ainsi que sur l'éclairage. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie de 41% et les émissions de gaz à effet de serre de 44%. Au total, ce sont 40 000 m² de bâtiments les plus énergivores qui sont concernés parces travaux. Le Département économisera 200 000 euros sur sa facture énergétique annuelle.

Budget pour les trois collèges : 12,1 millions d'euros

→ Zoom sur les travaux du collège Parc de Villeroy de Mennecy

Les principaux travaux effectués en juillet et août 2022 sont les suivants :

- remplacement des chaudières des deux chaufferies du collège ;
- passage du réseau de distribution de chauffage en bi-tube de l'externat et des classes SEGPA;
- remplacement des aérothermes par des panneaux radiants en plafond pour la diffusion de la chaleur des ateliers SEGPA ;
- remplacement de tous les luminaires intérieurs par de la technologie LED;
- révision de toutes les menuiseries extérieures ;
- isolation thermique par flocage des plafonds du préau et du vide sanitaire ;

- réfection des étanchéités de toiture de l'administration, de l'externat, des classes SEGPA et des logements ;
- création de 550 m² de panneaux photovoltaïques en toiture (puissance de 125 kWc = kilowattcrête) permettant de combler les besoins de l'établissement et même de revendre du surplus.

Le montant de ces travaux d'été 2022 s'élève à 1,36 millions d'euros TTC.

Economies d'énergie grâce à la rénovation :

Chaleur : - 43% Electricité : -17%

Les autres chantiers de rénovation en cours et à venir

Chaque année, le Département consacre plus de 60 millions d'euros à la réhabilitation et à l'entretien des collèges. Six autres établissements vont ainsi être rénovés :

- 1. Hubert Robert à Méréville
- 2. Marie Curie à Etampes
- 3. Blaise Pascal à Massy
- 4. Diderot à Massy
- 5. Pont de Bois à Saint-Chéron
- 6. Flemming à Orsay

2. Le numérique, une chance pour tous!

Un environnement numérique performant et pertinent contribue à la qualité de l'apprentissage et à la réussite des élèves. C'est pourquoi le Département porte depuis plusieurs années différentes actions pour améliorer l'équipement des collèges et l'accès des collégiens à ces technologies indispensables.

• Distribution d'ordinateurs portables : réduire la fracture numérique

En pleine crise sanitaire, les enseignements à distance étant devenus incontournables, le Département a décidé de déployer, à compter de la rentrée 2020, des ordinateurs portables gratuits aux collégiens de 6^e et à leurs enseignants des collèges publics et privés, en complément des 25 000 tablettes déjà mises à disposition des élèves. Ces ordinateurs sont équipés de logiciels pédagogiques et servent pour toute la durée de la scolarité. Pour accompagner ce dispositif, le Département met à disposition des utilisateurs un service de maintenance et d'assistance.

Depuis la rentrée 2020, 33 000 PC portables ont déjà été distribués aux élèves et aux enseignants. En octobre prochain, 25 000 nouveaux PC seront de nouveau déployés. Ainsi, dès la rentrée scolaire 2023, l'ensemble des collégiens disposera de son propre ordinateur portable. Cet équipement renforcé est livré avec sa sacoche de transport.

Budget de l'opération : 8 millions d'euros

• Equipement informatique des collèges : le Département équipe également les salles en vidéoprojecteurs et postes fixes, et renouvelle le matériel informatique des bureaux de direction, de vie scolaire, de médecine scolaire et les postes de plus de six ans. Les équipements réseaux et serveurs sont également renouvelés si besoin.

Budget : 2 millions d'euros

• Le nouveau visage de l'ENT

L'Environnement numérique de travail (ENT – accessible sur moncollege.essonne.fr) a connu un essor important pendant la crise sanitaire (passant de 1 à 4,8 millions de visites mensuelles en mars 2020), démontrant son rôle essentiel en matière de continuité pédagogique. Sa fréquentation s'est maintenue autour de 4 millions de visites par mois, soit plus de 36 millions d'accès sur l'année scolaire 2021-2022.

Dans le cadre d'un nouveau marché passé en janvier dernier, plusieurs évolutions sont envisagés pour l'ENT et vont être mises en place successivement : de nouveaux services départementaux accessibles tels que l'accès à la restauration scolaire, le catalogue pour le mobilier des collèges, la connexion EduConnect (compte unique pour simplifier les démarches des usagers de l'Education nationale) ; des outils pédagogiques renouvelés et améliorés (éditeur de texte en ligne collaboratif, création d'un générateur de nuage de mots...) ; l'intégration des plateformes numériques concernant le stage de 3^e, l'offre de découverte éducative et NumériTab91 (dispositif d'accompagnement des enseignants et collégiens dans l'utilisation des tablettes en classe), de nouvelles fonctionnalités de travail collaboratif (par exemple : une suite bureautique en ligne). La sécurité de la plateforme est également renforcée.

En outre, le site se renouvelle dans sa forme et son contenu pour mieux informer la communauté éducative sur les projets, les dispositifs, les offres et appels à manifestation d'intérêt que portent le Département et ses partenaires et en valoriser les résultats pour le développement et l'innovation pédagogiques et éducatifs.

Depuis le début de l'année, un programme de formation à l'utilisation a été lancé pour former les agents départementaux des collèges. Via des ateliers, les conseillers numériques ont ainsi déjà accompagné la moitié des établissements. Le programme se poursuit pendant cette nouvelle année scolaire afin de faciliter la communication entre les services, les agents et les équipes de directions des collèges.

La bibliothèque numérique des collégiens est également accessible via l'ENT afin d'améliorer l'accès à la lecture pour tous. En 2022, plusieurs collèges pourront tester un distributeur d'histoires courtes, le Cub'Edito, un dispositif mobile, ludique et inclusif mis à disposition parla Médiathèque départementale.

L'ENT proposé aux écoles pour une meilleure continuité pédagogique

L'ENT était utilisé par le Département (pour les collèges) et par la Région (pour les lycées). Le Département a souhaité proposer aux communes, en charge des écoles, d'intégrer un groupement de commandes afin d'ouvrir la voie à une continuité ENT de l'école jusqu'au lycée. Ainsi, les élèves et les parents peuvent conserver leurs comptes tout au long de leur scolarité, dans des environnements similaires, facilitant ainsi le passage vers les niveaux supérieurs. L'échange d'informations et l'utilisation des différents services se voient également facilitées entre les membres de la communauté éducative.

Grâce à ce groupement de commandes, les communes peuvent en outre bénéficier de l'expérience du Département en matière d'ENT, de son ingénierie, et en fonction du nombre de communes membres dans ce groupement, de potentielles économies d'échelle. Le coût pour les communes s'élève environ à 5€ par an et par élève sur l'offre de base.

Au total, 26 communes soit 43 écoles (soit 7500 élèves) ont adhéré au groupement de commandes. Une dizaine d'entre elles pourront utiliser ce nouvel outil dès cette rentrée.

Régulièrement, de nouvelles villes pourront s'y associer ou compléter la couverture des écoles concernées.

Déploiement du Wi-Fi dans les collèges

Le Département a décidé d'installer des bornes Wi-Fi dans les collèges. Ainsi entre 2016 et 2018, 1319 bornes ont été posées dans les 100 collèges publics, notamment pour permettre aux élèves de se connecter via les tablettes numériques que le Département leur avait distribuées.

Le déploiement d'ordinateurs portables pour les collégiens de 6^e et leurs enseignants a nécessité d'augmenter le nombre de ces bornes. A terme, en effet, 80 000 PC pourront potentiellement avoir besoin d'être connectés dans les établissements. Or le réseau actuel n'est pas suffisant pour permettre l'utilisation de ces ordinateurs dans de bonnes conditions.

Ce sont donc environ 1700 bornes supplémentaires qui ont été installées pour une meilleure diffusion du signal, entre mai 2021 et juin 2022. Les 1700 nouvelles bornes seront ainsi opérationnelles en intégralité pour cette rentrée.

Budget : près de 2 millions d'euros (câblage, achat et installation des bornes).

3. Les projets éducatifs

Pour favoriser l'esprit d'ouverture des collégiens, le Département propose aux collèges un ensemble d'actions éducatives, qu'il finance à hauteur de 25 euros par élèves. Ces actions portent aussi bien sur l'éducation artistique et culturelle, la citoyenneté dans toutes ses composantes ou encore les sciences et la découverte des métiers.

• StudyTracks : la voie du succès

En 2020-2021, le Département de l'Essonne a expérimenté pour la première fois le dispositif Studytracks en finançant l'accès à cette application pour plusieurs collèges volontaires. Conçue par Alexandre Houpert et le compositeur George Hammond-Hagan, cette technologiemet à disposition des enseignants et de leurs élèves des cours du programme en chansons, interprétées par des artistes connus. Le but est de lutter contre le décrochage scolaire.

En 2021-2022, après un nouvel appel à volontariat, neuf collèges ont utilisé cette application pour les cours et sept d'entre eux ont participé à la première édition du concours musical qui couronnait la démarche. Quelques 270 élèves de 6^e et 4^e ont ainsi participé au challenge intercollèges organisé à Palaiseau. Trois collèges ont alors remporté l'accès à la finale interdépartementale à TF1 le 22 juin. Pari réussi pour les collégiens essonniens : les élèves de 4^e du collège César Frank de Palaiseau ont remporté ces Studytrack Awards et enregistreront leur chanson en studio.

Pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023, le Département ambitionne de doubler le nombre de collèges participants.

Budget: 40 000 euros

• Un partenariat réussi avec la MISS pour promouvoir les sciences

Le Département est partenaire de l'Université Paris Saclay, dont l'excellence académique est reconnue internationalement (16^e dans le classement de Shanghai). Cette coopération notamment vise à donner le goût des sciences aux jeunes Essonniens et à faire naître des vocations, en faisant venir l'université au collège et inversement.

Dans ce cadre, les collèges de l'Essonne ont un accès privilégié à la MISS (Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences) située sur le campus de la Faculté des sciences d'Orsay. Cette structure innovante et ludique propose une immersion, le temps d'une journée, dans ses salles laboratoires, ce qui permet aux élèves d'expérimenter, de comprendre les démarches scientifiques et exploratoires et la recherche « en train de se faire ».

Plusieurs actions sont ainsi proposées aux collèges :

- des « Ateliers déclic scientifique » pour faire découvrir les sciences aux jeunes dans les collèges ;

- un dispositif permettant d'accueillir des jeunes sur le campus, durant l'été, à travers des courts séjours ;
- des visites à la MISS : en 2021-2022, près de 22 collèges, soit 1440 collégiens essonniens, ont pu en bénéficier.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'objectif est d'ouvrir davantage de créneaux à la MISS pour les collégiens.

Budget : 40 000 euros prévu en 2023 pour le financement du transport.

Chiffres clés

100 collèges publics et 20 privés.

74 000 collégiens essonniens.

Plus de 100 millions d'euros par an pour la politique éducative.

II. Les nouveaux projets de la rentrée

1. Lutte contre les rixes : des médiateurs dans les collèges

Issu d'un diagnostic croisé sur l'état de la délinquance et les violences sur le territoire essonnien réalisé en 2021, l'expérimentation « Médiation bien-être scolaire » va permettre de recruter et de positionner **des médiateurs dans 6 collèges** dès l'année scolaire 2022-2023. Ce dispositif repose sur la coopération entre le Département, l'Education nationale, les acteurs de la prévention spécialisée et les forces de l'ordre.

Les enjeux sont multiples :

- Installer un cadre protecteur pour les élèves à l'intérieur du collège.
- Faire vivre les valeurs républicaines à l'école.
- Prévenir et gérer les difficultés, crises et conflits issus de situations individuelles ou collectives.
- Repérer, détecter, accompagner les élèves et les orienter vers d'autres professionnels si nécessaire.
- Etre un relai interne au collège pour l'ensemble des acteurs territorialisés.

L'installation des médiateurs fera l'objet d'un conventionnement avec chaque collège dont les modalités ont été validées par le Rectorat.

Cette initiative s'inscrit dans le Plan départemental de lutte contre les rixes, en cohérence avecla Stratégie départementale de prévention de la délinquance 2020-2024.

2. Précarité menstruelle : les règles ont changé

La précarité menstruelle est un sujet qui touche près de deux millions de femmes en France et peut les concerner dès le collège, avec de graves conséquences : risques sanitaires, absentéisme au travail ou à l'école, isolation sociale, etc. A l'occasion de la Journée du 8 mars 2022 consacrée aux droits des femmes, le Département de l'Essonne a lancé une campagne pour lutter contre la précarité menstruelle. Dans 15 collèges volontaires, des distributeurs de protections périodiques, fournis par l'entreprise française Marguerite & Cie, ainsi qu'un stockde protections ont été installés. Ainsi, cette expérimentation pouvait concerner 6000 collégiennes.

Cette expérimentation qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année rencontre un vrai succès. L'initiative et la qualité des produits ont été saluées par les collégiennes. Le dispositif permet de répondre à un véritable besoin, soit ponctuellement pour dépanner les élèves, soit pour remédier aux difficultés d'accès aux protections périodiques (phénomène de précarité menstruelle). Il contribue plus largement à lutter contre le tabou des règles.

Une prochaine évaluation sera faite concernant l'utilisation effective des produits menstruels, les types de produits répondant aux besoins et leurs de coûts de mise à disposition pour un collège.

En fonction des résultats, ces distributeurs pourraient être pérennisés et étendus à l'ensemble des collèges.

Budget: plus de 41 000 euros investis en 2022 pour cette action.

3. La dictée départementale : une première !

Le Département a décidé d'organiser pour l'année scolaire 2022-2023, la première dictée départementale pour les collégiens, avec plusieurs niveaux de difficultés.

Il a fait appel à l'écrivain Abel Quentin, auteur du livre *Le Voyant d'Etampes* (Prix de Flore 2021) pour la rédiger.



Conseil départemenal de l'Essonne Hôtel du Département - Boulevard de France Évry-Courcouronnes - 91012 Évry cedex

essonne.fr